

Fédération internationale des ligues des droits de l'Homme

ORGANISATION INTERNATIONALE NON GOUVERNEMENTALE AYANT STATUT CONSULTATIF AUPRES DES NATIONS UNIES, DE L'UNESCO, DU CONSEIL DE L'EUROPE ET D'OBSERVATEUR AUPRES DE LA COMMISSION AFRICAINE DES DROITS DE L'HOMME ET DES PEUPLES

International Federation for Human Rights Federación Internacional de los Derechos Humanos الفدرالية الدولية لحقوق الإنسان

FIDH Oral intervention

OSCE – HDIM, Working session 16, Thursday, October 9th 2008 Item: Discussion of human dimension activities

La Fédération Internationale des ligues des droits de l'Homme, est ravie de s'adresser à cette réunion importante sur la dimension humaine de l'OSCE, un an après que notre Présidente Mme Souhayr Belhassen ait prononcé son discours pendant la cérémonie d'ouverture de cette même réunion pour appeler les États participants à soutenir davantage le Bureau des Institutions démocratiques et des droits de l'Homme (BIDDH) ainsi que la dimension humaine en général.

La FIDH et ses 155 organisations membres à travers le monde reste engagée dans tout processus démocratique à tous les niveaux internationaux, nationaux et/ou locaux

La FIDH se félicite du travail accompli par le Bureau des Institutions démocratiques et des droits de l'Homme (BIDDH) ainsi que d'autres institutions de l'OSCE, engagées dans les domaines qui touchent la dimension humaine comme le Haut Commissaire pour les minorités nationales et le Représentant pour la liberté des médias. La FIDH appelle, encore une fois, tous les États participants à soutenir le travail très important entrepris par ces institutions.

La FIDH voudrait attirer votre attention sur des aspects spécifiques du plan d'action du BIDDH et de l'OSCE sur la dimension humaine.

- Une des priorités de la Fédération internationale des ligues des droits de l'Homme et l'Organisation Mondiale Contre la Torture (OMCT) dans le cadre de leur programme conjoint : l'Observatoire pour la protection des défenseurs des droits de l'Homme, est évidemment le point focal du BIDDH sur les défenseurs des droits humains. Nos organisations considèrent qu'un mandat de protection devrait faire partie intégrante des responsabilités du point focal. Dans la situation actuelle où plusieurs États participants n'ont toujours pas compris que les défenseurs et les ONG sont des facteurs de stabilité et non une menace, le point focal doit faire le suivi des cas individuels de défenseurs ou d'associations menacées afin de pouvoir porter lesdits cas devant les autres instances de l'OSCE, notamment le Conseil permanent. La FIDH s'inquiète du fait que actuellement au BIDDH il n'y a toujours pas d'unité consacrée exclusivement à la question des défenseurs.
- Cette année l'éducation aux droits de l'Homme a été un des thèmes principaux de cette réunion annuelle sur la dimension humaine de l'OSCE. La FIDH attire l'attention des organes de l'Organisation et des États participants au travail entrepris, depuis cet été, par le Comité consultatif

des droits de l'Homme des Nations unies. La FIDH espère que l'OSCE contribuera de façon dynamique aux travaux du Comité, responsable de l'élaboration de recommendations globales sur cette question.

- L'éducation aux droits de l'Homme est sans aucun doute strictement liée au travail de l'OSCE sur la lutte contre la discrimination et pour la tolérance. Effectivement, ces activités de l'OSCE sont très importantes pour la promotion de ces principes socles ou fondements d'une véritable démocratie. Cependant, la FIDH, et ce malgré l'importance primordiale qu'elle accorde à la liberté de religion, appelle le BIDDH et l'OSCE à s'investir davantage et de façon beaucoup plus dynamique dans les problèmes de discrimination auxquels font face d'autres groupes, minorités moins classiques que les minorités religieuses ou nationales et linguistiques ou les migrants.

Pour la FIDH, le principe de l'universalité des droits de l'Homme est un principe intouchable et l'essence même des droits de l'Homme. Des projets qui traitent la question du racisme et des discriminations qui touchent les personnes à cause de leur orientation sexuelle ou les personnes atteintes de SIDA ou encore les personnes avec des besoins spéciaux ou avec des handicaps sont nécessaires, voire essentiels.

- La FIDH espère que la société civile sera consultée et engagée davantage à tous les stades de l'élaboration et de la mise en oeuvre des projets dans le cadre de la dimension humaine. Les associations en particulier nationales devraient être des partenaires actifs en étroite coopération avec les opérations sur le terrain, le BIDDH et les gouvernements concernés.

Monsieur le Modérateur, notre Fédération voudrait soulever dans cette salle la question de l'impunité, ce grave problème qu'on observe malheureusement dans plusieurs États participants de l'OSCE. Pour la FIDH il est nécessaire voire urgent que l'OSCE et le BIDDH développent immédiatement une politique très active et bien définie pour attaquer ce problème, indépendamment des répercussions politiques. Assistance et coopération techniques sont aussi importantes que la dénonciation publique. L'amélioration de la situation des droits humains dans certains États participants est strictement liée à l'impunité. La FIDH est très engagée au niveau mondial dans cette bataille et reste prête de coopérer avec l'OSCE afin qu'une vrai politique de l'Organisation soit mise en oeuvre pour lutter contre l'impunité.

Dernier point noir de notre intervention est l'adoption de la directive de l'UE sur les migrations. La FIDH se félicite du soutien apporté par l'UE aux projets sur la dimension humaine dans le cadre de l'OSCE : la FIDH, par contre, déplore les deux poids — deux mesures et souligne le fait que la communauté des droits de l'Homme avait même appelé la directive adoptée l'été dernier « la directive de la honte ». La FIDH espère que l'UE sera plus cohérente entre ses actions au niveau international et ses propres décisions concernant la question de la migration légale ou illégale.

Je vous remercie de votre attention.